



## Union Fédérale des Syndicats de l'État CGT

Montreuil, le 17 avril 2026

*Monsieur David Amiel  
Ministre chargé de l'Action et des Comptes publics*

*Monsieur Boris Melmoux-Eude  
Directeur général de l'administration et de la Fonction publique*

### **Objet : dépôt d'un préavis de grève sur la période du 23 avril au 20 juillet 2026.**

Monsieur le ministre,  
Monsieur le directeur général.

Force est de constater que les politiques mises en œuvre par Emmanuel Macron et le gouvernement organisent une dégradation toujours plus conséquente des conditions de vie et de travail du monde du travail.

L'urgence est à la reconstruction de lois de financement de la sécurité sociale et de finances rompant avec l'austérité budgétaire.

Plutôt que de transformer la société française en économie de guerre et d'augmenter les dépenses militaires, l'Ufse Cgt réitère son exigence d'une mobilisation des richesses créées par le salariat pour financer nos systèmes de sécurité et de protection sociales, nos services publics et plus particulièrement la Fonction publique.

Les financer pour garantir les droits, satisfaire les besoins de toutes et tous, créer des emplois partout où c'est nécessaire, fonctionnariser et titulariser les contractuels, mettre en œuvre une nouvelle logique de développement articulant reconquête des activités industrielles et la transition écologique.

L'urgence est aussi à l'augmentation significative des traitements, des salaires, des pensions, des retraites. Cela passe par la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, le rétablissement du versement de Garantie Individuelle du pouvoir d'achat. La Cgt porte aussi l'exigence d'une refonte des grilles indiciaires de la Fonction publique intégrant la revalorisation des filières à prédominance féminine.

Plus largement, il est temps que « la grande cause nationale de l'égalité entre les femmes et les hommes » proclamée par le président de la République trouve des traductions concrètes.

La négociation ouverte dans la Fonction publique doit apporter des réponses aux revendications portées par la Cgt qu'il s'agisse notamment de l'égalité salariale et professionnelle, d'un droit individuel pour la santé des femmes, la lutte et l'éradication des violences sexistes et sexuelles, des droits à une action sociale à la hauteur des besoins.

Plutôt que de tenter de nous voler le 1<sup>er</sup> mai, jour férié, chômé et payé, l'heure est à la réduction du temps de travail. Cela nécessite d'abroger la contre-réforme des régimes de retraite, un droit au départ à taux plein à 60 ans pour toutes et tous, un droit anticipé au départ pour celles et ceux qui sont frappé.es par la pénibilité du travail, de même qu'une réduction du temps de travail à 32 heures.

Notre organisation réitère aussi son exigence d'abandon du décret visant à amoindrir de manière inacceptable les droits des agent.es aux autorisations spéciales d'absence.

L'Ufse Cgt appelle les agent.es publics à s'inscrire massivement :

- Dans la journée mondiale du 28 avril 2026 pour la sécurité et la santé au travail ;
- Dans la journée internationale des travailleuses et des travailleurs du 1<sup>er</sup> mai, journée de manifestations contre la guerre et pour la paix, contre la vie chère et pour l'augmentation des salaires et des retraites.

L'Ufse Cgt dépose un préavis de grève sur la période du 23 avril au 20 juillet 2026.

Le présent préavis vaut pour l'ensemble des personnels y compris pour les nuitées en amont et en aval de ces journées.

Veillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Ufse Cgt,  
Les co - secrétaires généraux,  
Sylvie Aebischer et Christophe Delecourt